

bois. En Angleterre, M. Davison est breveté pour un procédé de dessiccation artificielle, consistant à placer les bois dans une chambre fermée, où ils sont maintenus en contact avec de l'air chaud chassé par un ventilateur à force centrifuge. Des dispositions sont prises pour régler la température des gaz desséchants et pour que toutes les surfaces des bois soient soumises également à leur action. Pour des bordages de 0m,12 et au-dessous, M. Davison fixe la durée de la dessiccation à une semaine par 0m,03 d'épaisseur, soit un mois entier pour le bordage. Pour les bois plus épais, la durée est relativement plus considérable, ainsi elle serait de sept semaines pour un bordage de 0m,18, et de deux mois et demi pour une épaisseur de 0m,24. Il est vrai que ces limites de temps supposent que la circulation de l'air chaud n'ait lieu que pendant douze heures de jour et qu'elle est interrompue pendant la nuit. La température de l'air chaud varie entre 30 et 40 degrés; pour le bois de chêne, elle ne doit pas dépasser 33 degrés, sous peine de décomposer l'acide gallique. La dessiccation s'opère plus facilement pour les bois tendres que pour les bois durs; elle réussit surtout sur les planches de peu d'épaisseur, auxquelles le système de M. Davison convient mieux qu'aux grosses et fortes planches.

Un procédé analogue, et qui fait l'objet d'un brevet spécial, est exploité dans les environs de Cherbourg par M. Guibert, qui, au lieu d'air chaud chassé dans la chambre de dessiccation, emploie de la fumée produite par la distillation de combustibles de peu de valeur, tels que la sciure de bois, du vieux tan, de la houille grasse, etc. Un ventilateur fait circuler cette fumée autour du bois. Son action diffère de celle de l'air chaud en ce qu'il est tant chargée de vapeur d'eau elle dessèche moins rapidement les surfaces, tout en produisant une haute température et en provoquant ainsi la volatilisation des matières sulfurées, qui sont contenues dans le bois, sans y déterminer des fentes extérieures.

Dans un autre ordre d'idées, on s'est efforcé de prévenir la décomposition des bois en les injectant de sels minéraux, qui se substituent à la sève et résistent sur la matière albumineuse ou organique qu'ils renferment, en la rendant plus ou moins insoluble et la mettant à l'abri de la fermentation. V. INJECTION.

Tout récemment, un ingénieur distingué, M. de Lapparent, a préconisé un tout autre système. Il consiste dans la carbonisation de toutes les surfaces des bois exposées plus particulièrement à des influences délétères. Par la carbonisation, dit-il, on détermine à la surface du bois une chaleur considérable, qui a pour premier effet de chasser l'eau sèveuse de son épiderme et de faire passer à l'état sec les parties fermentescibles, ainsi qu'on l'obtiendrait par une longue exposition à l'air; en second lieu, au-dessous de la couche extérieure, complètement carbonisée, se trouve une surface torréfiée, c'est-à-dire en partie distillée et imprégnée des produits de cette distillation, qui sont des matières cristallines et empyreumatiques, jouissant de propriétés antiseptiques très-puissantes. Il y a fort longtemps que nos cultivateurs emploient ce procédé pour préserver de la pourriture les pieux et les échafas qu'ils plantent en terre. Son application aux bois de la marine est déjà ancienne, ainsi que le fait remarquer M. de Lapparent lui-même. Il y a environ cent cinquante ans, un vaisseau anglais, le *Royal-William*, fut construit en bois et traité avec des bois carbonisés à la surface. D'autres tentatives de carbonisation furent faites à des époques plus récentes et donnèrent des résultats divers; mais si la carbonisation a pénétré jusqu'à un certain point dans la pratique de quelques arsenaux, elle ne s'est pas propagée et a même fini par disparaître complètement, ce qui, sans rechercher d'autres causes, peut être attribué aux imperfections et aux dangers que présentaient les moyens dont on disposait à cette époque pour l'exécuter, et qui consistaient simplement à flamber la charpente dans son entier avec de la paille ou des fagots enflammés, ou à exposer chaque pièce de membrure isolée à un petit feu de copeaux; il en résultait de grands dangers dans le premier cas, et des lenteurs infinies dans le second. Le nouveau système de M. de Lapparent consiste à employer pour combustible un jet forcé de gaz d'éclairage. Un réservoir métallique renferme une certaine quantité de gaz d'éclairage comprimé; de ce réservoir il s'écoule dans un régulateur de pression, et de là s'échappe par une conduite flexible, terminée par une lance de cuivre analogue à celle d'un machiniste de pompe à incendie, mais portant à l'intérieur un petit conduit mis en communication avec le réservoir d'un soufflerie à pédale. Cette soufflerie a pour objet, d'abord de mélanger au gaz nécessaire à la combustion, un air pur; ensuite, d'imprimer au jet de flamme une force telle qu'on puisse le diriger dans toutes les sens, et le faire agir sur les surfaces de grande étendue, aussi bien que sur les faces difficilement accessibles des assemblages compliqués, comme celles que présentent, par exemple, des tonons et des mortaises. Par ce moyen, la carbonisation se fait avec une régularité par-

faite et ne présente aucun danger, à condition, bien entendu, qu'on observe les précautions d'usage lorsqu'on se sert du feu à bord des navires. Des expériences faites par M. de Lapparent il résulte : 1° que la consommation serait de 200 litres par mètre carré de surface carbonisée; 2° qu'un ouvrier, dans une journée moyenne de dix heures, carboniserait une surface de 40 m. carrés; 3° qu'un manoeuvre suffirait pour une soufflerie alimentant deux lances à gaz; 4° enfin que, dans un travail courant, la dépense occasionnée ne dépasserait pas 0 fr. 15 par mètre carré. Ce système est actuellement adopté dans les arsenaux de la marine pour toutes les constructions neuves, et les résultats qu'il a donnés jusqu'à présent paraissent satisfaisants; cependant il ne saurait prévenir la pourriture qui se déclare dans la partie centrale des bois, lorsqu'ils ne sont pas étroitement desséchés au préalable, et, tout en améliorant la situation, il ne dispense pas des précautions générales recommandées pour assurer la durée des navires.

— Chim. Dans un très-grand nombre d'opérations chimiques, dans presque toutes les analyses notamment, il est nécessaire de dessécher les substances, soit qu'on veuille leur faire subir une réaction à une température élevée, soit qu'on ait besoin d'en déterminer le poids avec une grande exactitude, soit que l'eau puisse nuire à la production d'un composé, ou qu'on veuille faire avec eux. Quand on veut dessécher une substance pour la passer, et que cette substance ne retient pas très-avivement l'humidité, on se sert d'un petit appareil que l'on appelle dessiccateur. C'est une plaque de verre dépoli, sur laquelle s'applique exactement les bords, usés à l'émeri et enduits d'un corps gras, d'une cloche de verre; un vase à bords peu élevés et à ouverture très-large, rempli d'une substance qui absorbe l'eau de la plaque, sous la cloche; il supporte un petit triangle métallique, sur lequel on pose une capsule de porcelaine contenant la substance à dessécher. L'acide absorbant rapidement l'humidité de l'air de la cloche, et peut à peu, par son intermédiaire, celle du corps lui-même. On donne souvent aux dessiccateurs une forme différente : ils consistent alors en un large vase cylindrique à fond plat, dont l'ouverture, rodée à l'émeri, peut être fermée par une lame de verre dépoli, percée à son centre d'une petite ouverture à laquelle s'adapte un crochet. On met au fond du vase une substance très-hygroscopique, comme l'acide sulfurique concentré, la chaux vive, le chlorure de calcium, etc., et la substance à dessécher est alors suspendue au crochet, dans une petite capsule, au moyen de fils de platine. Dans beaucoup de cas, où ce mode de dessiccation est trop lent, on transforme un dessiccateur du premier modèle le récipient d'une machine pneumatique, et on accélère l'évaporation de l'eau en faisant le vide. Quand les moyens précédents sont insuffisants, on chauffe les corps à la température de l'eau bouillante, dans une étuve imaginaire par Gay-Lussac, qui porte son nom. Cette étuve consiste en une boîte de cuivre, à double fond, sur cinq faces, et présentant sur la sixième une cavité qui a aucune communication avec l'extérieur; elle est remplie d'eau, et la cavité intérieure est placée latéralement; elle se ferme en avant par une porte percée de deux ouvertures, qui servent à renouveler l'air. L'espace compris entre les deux caisses métalliques étant rempli d'eau, par une petite ouverture de la partie supérieure de l'appareil, on place le corps à dessécher dans la cavité intérieure et l'on chauffe. Si la température de 100 degrés, que l'on atteint ainsi, n'est pas suffisante, l'eau peut être remplacée par de l'huile; mais alors l'élevation de la température doit être surveillée au moyen d'un thermomètre, qui plonge dans le liquide en traversant l'ouverture supérieure. Dans tous les cas, les substances desséchées sont mises à refroidir dans un dessiccateur avant d'être pesées.

On active souvent la dessiccation à température élevée en faisant passer un courant d'air sec sur la substance chauffée. Le courant d'air se produit au moyen d'un aspirateur; il traverse des flacons, dans lesquels on se dessèche sur de l'acide sulfurique, et passe ensuite dans un petit tube dont les branches se relèvent à angle droit, et dont le milieu, soufflé en olive, renferme le corps à dessécher. On chauffe le tube en le plongeant dans un bain à une température convenable, et lorsque son poids reste invariable, on peut être certain de la dessiccation exacte du corps. Il est nécessaire, dans certains cas, de combiner l'action du feu avec celle de la chaleur. Le corps étant placé dans un petit tube, celui-ci est mis en communication avec une machine pneumatique, par l'intermédiaire de flacons desséchants, garnis d'acide sulfurique ou de chlorure de calcium; on chauffe le petit tube dans un bain d'eau ou d'huile, et l'on fait le vide à plusieurs reprises. Mais ce moyen est assez lent et assez pénible. Il en est un fort simple, mais qui ne peut être appliqué que pour des corps que la chaleur n'attaque pas. On chauffe ces corps à une température élevée, au rouge sombre, dans un creuset de porcelaine, et on les laisse refroidir dans un dessiccateur. Quel que soit le procédé employé, on gagne

beaucoup de temps en essorant d'abord, aussi bien que possible, les substances à dessécher. On y arrive facilement en les versant à plusieurs reprises entre des doubles de papier à filtrer, jusqu'à ce que celui-ci reste sec, on bien, quand elles attaquent le papier, en les laissant quelque temps sur des matières très-poreuses, telles que des briques, des plaques de porcelaine dégraissées, des carreaux de plâtre, etc. Ces matières qu'on mouille les corps qu'on étend à leur surface; on retire ensuite ceux-ci dans un état de dessiccation assez avancée. Pour dessécher les gaz, on fait usage d'appareils de formes particulières. Ces appareils sont le plus souvent des tubes recourbés en V, afin d'occuper moins de place pour une même longueur, remplis de matières fort avides d'eau et présentant une grande surface, telles que du chlorure de calcium desséché, de l'acide phosphorique anhydre, de l'acide sulfurique concentré et de solidité, en quelque sorte, par imbibition dans des fragments de pierre ponce concassée. Le courant gazeux, en traversant ces tubes ainsi préparés, vient lécher la surface des corps qui les obstruent en partie, et abandonne ainsi la vapeur d'eau dont il est chargé. Quand il est possible de faire passer un gaz à la dessiccation, on se sert d'un appareil qui se compose d'un tube en verre, au fond de laquelle on a tubé rempli d'acide sulfurique; il s'échappe alors sous forme de vapeur, et se rend dans un récipient qu'il renferme; mais un seul de ces flacons suffit rarement; il faut en ajouter plusieurs à la suite les uns des autres, pour amener le gaz à un état de société convenable.

On peut encore dessécher en partie un gaz lui faisant traverser un serpent refroidi à quelques degrés au-dessous de zéro; la vapeur d'eau se condense alors en grande partie, sous forme de glace, sur les parois du serpent.

— Pharm. Matière médicale. Les drogues simples qui servent à la confection des médicaments, ont souvent besoin d'être desséchées, non seulement par à s'altérer si, après les avoir recueillies, on ne prenait soin de les dessécher ou de les soustraire, par tout autre moyen, aux nombreux éléments qui tendent à les décomposer. La dessiccation a principalement pour but de leur enlever l'eau qu'ils contiennent, et de leur enlever l'eau de végétation que renferment leurs tissus. On distingue pour le véhicule des sucs divers qui contiennent les matières médicamenteuses. L'eau étant évaporée, ces matières restent à l'état de société dans le tissu végétal et peuvent s'y conserver.

La dessiccation s'opère le plus souvent à l'air libre, dans des séchoirs. On obtient ainsi de beaux produits, dont la couleur et l'odeur sont à peine modifiées, l'évaporation de l'eau ayant été rapide et les divers principes du végétal n'ayant pas eu le temps de s'altérer. On dispose en général le séchoir sous les combles d'une maison exposée au midi; le soleil, frappant sur le toit, élève la température et active l'évaporation. Le séchoir est fortement aéré par de nombreuses ouvertures, qui amènent l'air sec et chaud, et qui, par conséquent, sont, dans nos climats, tournées vers le sud ou l'est. Ces ouvertures peuvent être fermées en temps de pluie; elles sont d'ailleurs disposées de manière à laisser pénétrer le moins possible de lumière, celle-ci détruisant rapidement les couleurs végétales. Les plantes sont étendues en couches minces sur des claies, entre lesquelles l'air circule librement, ou bien, selon la pratique la plus généralement adoptée, elles sont attachées en bouquets et suspendues en guirlande dans le séchoir. Ceci s'applique surtout aux plantes entières qui ne sont pas d'une dessiccation difficile. Pour les racines médicamenteuses, on les coupe en tranches, puis on les enfile avec une ficelle et on les suspend en chapelets dans le séchoir. Pour les bulbes, pour ceux de seigle, par exemple, on enfile les premières tunique, qui sont dures et sèches, on retranche le paquet de fibres inférieures, et on partage le bulbe en quatre; les tuniques intérieures sont ensuite coupées en lamères étroites, enfilées en chapelets et exposées au séchoir sur des claies. Les écorces, les bois, toutes les parties ligneuses, sont abandonnées à la dessiccation spontanée. Les fleurs sont, au contraire, les parties de la plante dont la dessiccation exige le plus de soins, leur odeur et leur couleur ne se conservant que très-difficilement. On les étend sur des toiles ou sur des claies très-serrées, et on les soustrait dans le séchoir à toute action de la lumière, en les couvrant de papier blanc; on chauffe le séchoir par l'étuve; cette précaution est indispensable dans les temps pluvieux, humides, pendant lesquels les plantes moisissent au séchoir; il faut encore recourir absolument à ce procédé quand il s'agit de fruits secs, les fleurs de safran, etc.

— Bot. Les plantes destinées à être conservées en herbarium se dessèchent par un procédé tout particulier. On étale ces plantes sur des feuilles de papier collé; on les dispose en étages séparés entre eux par des feuilles de papier collé; puis on soumet le tout à une pression graduelle. Les feuilles de papier doivent être changées tous les jours. Quand la dessiccation est complète, on fixe les plantes, au moyen d'attaches en papier, sur des feuilles de papier collé; on peut fort bien avoir plongées préalablement dans une solution étendue de sublimé corrosif. Pour conserver en même temps aux plantes leur couleur et leur port habituel, on se sert d'un procédé employé avec succès par MM. Berlot et Reviel. La plante, recueillie par un temps sec, doit être étalée sur une couche de sable stériné, qui repose dans une caisse à fond moule. On place au-dessus de nouveau sable, et l'on recouvre de papier blanc. On presse, il est essentiel de bien étaler toutes les parties de la plante dans leur position naturelle, et de remplir de sable les corolles gamopétales, c'est-à-dire celles dont les pétales sont soudés. La caisse est mise ensuite au soleil ou portée dans une étuve. Le fond moule sert à retirer les plantes sans qu'elles soient endommagées. Pour obtenir du sable stériné, on prend du sable de rivière bien pur, on le fait sécher dans un temps sec, à une température de 110 degrés, et, après avoir laissé refroidir à 70 degrés, on ajoute 60 grammes d'acide stériné pour 10 kil. de sable. Ainsi préparé, ce sable peut servir fort longtemps, sans qu'il soit nécessaire de le renouveler.

— Econ. rur. La dessiccation des parties ligneuses de la tige des végétaux s'obtient avec la plus grande facilité en les exposant à l'air libre dans un lieu sec. Les feuilles se dessèchent de deux manières, suivant qu'elles sont peu aqueuses, comme celles de l'orange, de la menthe, de la mélisse, du sauge, ou qu'elles sont charnues, comme celles de la bourrache. Les premières se dessèchent par l'exposition au soleil ou à l'étuve chauffée; les secondes doivent être exposées à l'air pendant quelque temps, avant d'être portées à l'étuve. La dessiccation du thé, comme celle des plantes grasses, se fait sur des plaques métalliques chauffées. Les sommités fleuries qu'on cueille tout entières, feuilles et fleurs, doivent être réunies par petites bottes enveloppées dans du papier. Ces bottes, attachées en chapelets, doivent être suspendues dans un grenier ou dans tout autre endroit bien aéré.

— Techn. Ensemble des figures dont un tissu est orné : Une étoffe d'un beau dessin. Les fruits peu charnus, comme ceux des céréales, se dessèchent facilement dans les greniers; la seule précaution à prendre est de les remuer de temps en temps, afin qu'ils ne s'échauffent pas. Les fruits charnus, tels que figues, prunes, cerises, ne doivent pas être desséchés au point de devenir cassants. On les expose alternativement à la chaleur douce d'un four ou d'une étuve et au soleil. Pour le café, on enlève la partie charnue du fruit, et l'on fait macérer dans l'eau. On fait ensuite dessécher le noyau en l'exposant au soleil, soit à l'étuve, si la chaleur solaire ne suffit pas. Il est essentiel que la dessiccation s'opère rapidement; car, sans cela, le grain s'altère et pourrit. Les grains aigres ne peuvent être desséchés qu'au soleil; l'huile de l'étuve paraît disposer à rancir l'huile qu'elles renferment.

DESSILLÉ, ÉE (de-si-lé; /mil), part. passé du v. Dessiller. Ouvert, en parlant des yeux; ouvert à la lumière de la vérité ou de la raison : Mes yeux sont dessillés, le crime est confondu. RACINE.

DESSILLEMENT s. m. (de-si-lé-man; /mil) — m. — rad. dessiller). Action de dessiller les yeux; état qui en résulte : Ses yeux humides de larmes annonçaient un dessillement suprême. (Balz.)

DESSILLER v. a. ou tr. (de-si-lé; /mil) — m. — rad. dessiller). Ouvrir, en parlant des yeux; ouvrir à la lumière de la vérité ou de la raison : Mes yeux sont dessillés, le crime est confondu. RACINE.

DESSILLER v. a. ou tr. (de-si-lé; /mil) — m. — rad. dessiller). Ouvrir, en parlant des yeux; ouvrir à la lumière de la vérité ou de la raison : Mes yeux sont dessillés, le crime est confondu. RACINE.

DESSILLER v. a. ou tr. (de-si-lé; /mil) — m. — rad. dessiller). Ouvrir, en parlant des yeux; ouvrir à la lumière de la vérité ou de la raison : Mes yeux sont dessillés, le crime est confondu. RACINE.

DESSILLER v. a. ou tr. (de-si-lé; /mil) — m. — rad. dessiller). Ouvrir, en parlant des yeux; ouvrir à la lumière de la vérité ou de la raison : Mes yeux sont dessillés, le crime est confondu. RACINE.

DESSILLER v. a. ou tr. (de-si-lé; /mil) — m. — rad. dessiller). Ouvrir, en parlant des yeux; ouvrir à la lumière de la vérité ou de la raison : Mes yeux sont dessillés, le crime est confondu. RACINE.

DESSILLER v. a. ou tr. (de-si-lé; /mil) — m. — rad. dessiller). Ouvrir, en parlant des yeux; ouvrir à la lumière de la vérité ou de la raison : Mes yeux sont dessillés, le crime est confondu. RACINE.

DESSILLER v. a. ou tr. (de-si-lé; /mil) — m. — rad. dessiller). Ouvrir, en parlant des yeux; ouvrir à la lumière de la vérité ou de la raison : Mes yeux sont dessillés, le crime est confondu. RACINE.

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)

— du préf. des, et de cil, comme le montre l'ancienne orthographe *dessiller*. Ce mot est tiré de l'usage où l'on était, dans la macellerie, de *dessiller* son couteur les paupières de l'oiseau de proie pour le dompter et le dresser. Ouvrir en écartant les paupières : Ses paupières étaient tellement collées ensemble qu'on a eu de la peine à les dessiller. (Acad.)